

Tissus et Nouveautés

(TISSUES & DRY GOODS)

REVUE MENSUELLE

Publié par La Compagnie de Publications Commerciales (The Trades Publishing Co's), 42 Place Jacques-Cartier, Montréal. Téléphone Main 2647. Boîte de Poste 817. Abonnement : dans tout le Canada et aux Etats-Unis, \$1.00, strictement payable d'avance; France et Union Postale, 7.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit : **TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTREAL Can.**

Vol. X

MONTREAL, NOVEMBRE

No 11

LA REPRISE DES AFFAIRES

Le commerce des fêtes

Dans notre pays, au climat si variable, la température joue, dans les affaires, un rôle d'une importance considérable.

Ainsi, cette fin d'automne, dans le commerce des tissus, des vêtements, des manteaux, des fourrures, etc., n'est nullement satisfaisante pour les marchands. La température a été trop douce et les ventes de marchandises pesantes et chaudes en ont été sensiblement inférieures à ce qu'elles auraient pu être, mais ce n'est sans doute qu'un retard momentané.

Très heureusement, la température s'est un peu modifiée et nous pouvons espérer que la première neige qui a fait son apparition mardi, est le présage du commencement de l'hiver réel et que les affaires vont s'en ressentir d'une façon très substantielle.

Tout, d'ailleurs, nous porte à croire que cet hiver sera, au point de vue des affaires, une excellente saison, pour peu que la température ne soit pas entièrement défavorable.

L'Ouest, après ses grosses récoltes, s'est largement approvisionné en marchandises de toutes sortes; il y avait de grands vides à remplir dans les magasins, d'autant plus que toute la population des prairies a vu depuis deux ans augmenter considérablement son pouvoir d'achat.

Les commerçants de gros et les manufacturiers de l'Est qui avaient prévu cette forte demande, avaient ou travaillé ou importé en conséquence. On sait, en effet, que, depuis un an, le travail dans les usines et manufactures de tout genre, a été abondant et que la classe ouvrière se trouve actuellement dans une situation bien moins précaire qu'elle ne l'était l'hiver dernier.

L'époque des fêtes arrive et nous sommes d'opinion que, pour peu que la

température ne soit pas absolument contraire, les fêtes seront le point de départ d'une ère nouvelle pour le commerce.

Il ne faut pas qu'un marchand soit un grand observateur pour avoir remarqué que le public en général se fatigue plus de se restreindre dans ses dépenses, quand la nécessité l'y force, que d'ouvrir largement les cordons de la bourse tant qu'il n'en a pas vu le fond. Tant que l'ouvrier se voit du travail assuré pour quelque temps, il pense peu aux économies, surtout quand il a dû vivre de privation pendant des semaines et parfois des mois.

Prenez donc les gens tels qu'ils sont et puisqu'ils sont prêts à dépenser dès qu'ils le peuvent, le point qui intéresse le commerçant est de savoir si le public en général est plus en mesure d'acheter qu'il ne l'était dans le passé.

Il n'y a pas eu, à vrai dire, de chômage en manufacture. Dans les usines, le travail, depuis un an, a plutôt été plus abondant et il va toujours en augmentant; les ordres, dans l'industrie, croissent en nombre et en importance. L'ouvrier, dans les centres manufacturiers, a donc eu du travail cette année et il en voit davantage en perspective, double raison pour qu'il ne soit pas trop économe.

Dans tous les centres de quelque importance, les ouvriers du bâtiment ont eu autant et plus de travail qu'ils en pouvaient faire ou souhaiter et, partout, ils ont obtenu de bons salaires.

En somme, à part quelques exceptions toujours inévitables, même dans les temps les plus prospères, les ouvriers achètent plus et paient mieux qu'ils ne pouvaient le faire il y a un an.

On peut en dire autant de la généralité des gens, aussi bien à la campagne qu'à la ville. C'est pourquoi nous croyons que le mouvement de reprise des affaires, déjà si bien dessiné, ne peut que s'accroître et que les marchands s'en

apercevront à très bref délai, c'est-à-dire à l'approche des fêtes.

Cette opinion est d'ailleurs assez répandue dans le commerce de détail et il ne manque pas de marchands qui, d'ores et déjà, tout en agissant avec prudence, se préparent par leurs achats à répondre à une demande plus accentuée au moment des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLEURS DU CANADA, (Inc.)

Succursale de Thetford Mines

Une assemblée des Marchands de Thetford Mines et des endroits environnants a eu lieu vendredi, le 5 novembre 1909, dans les Salles du Club Canadien à Thetford.

Les messieurs suivants étaient présents:—

J. B. Délué, J. Pouliot, D'Israël; J. O. Vallières, Thetford Mines; Jos. E. Roy, D'Israël; Roberge & Roberge, St-Ferdinand d'Halifax; P. H. Chamberland, Thetford Mines; E. J. Turcotte, East Broughton Station; Louis Roberge, P. Beaudoin, Roberge & Poirier, L. H. Huard, Talbot & Larose, Roberge & Roberge, Alph. Blais, Jos. Demers et Fils, Alf. Gagnon, J. L. Dugal, E. C. Beaulieu, J. E. Caouette, Thetford Mines; Talbot & Cie, Robertsonville; Hudon & Ouellet, D. Lamontagne, J. R. Oulmet, Black Lake; Jos. St-Hilaire, D'Israël et Beaudry & Frère, Weedon.

Sur proposition de M. E. Turcotte, secondé par M. E. Roberge, M. J. Demers est élu président temporaire de l'assemblée. En prenant son siège M. Demers explique le but de cette assemblée qui est d'étudier s'il est opportun de fonder une Succursale de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada, à